



## Élections des personnels BIATSS aux conseils centraux de l'Université Paris Nanterre

Le mandat des actuels membres des Conseils arrive à échéance, de nouvelles élections doivent avoir lieu les :

**Mardi 4 et Mercredi 5 février 2020**

Le SNPTES présente des listes au Conseil d'Administration, à la Commission Recherche et la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique. Les listes du SNPTES reflètent notre volonté de poursuivre notre action par la présence de collègues engagés et dont l'expérience et les compétences sont reconnues.

### **Quelques points clés :**

#### **Notre rôle dans les instances**

Nos représentants défendront avec conviction et détermination vos intérêts quel que soit votre statut (ITRF, AENES, personnels des bibliothèques et contractuels) dans un esprit d'indépendance et de défense de l'intérêt de l'ensemble des personnels.

#### **La Gouvernance**

Le SNPTES est présent dans l'ensemble des instances de notre université. Nos élus y jouent un rôle actif en étant force de proposition.

Le respect du fonctionnement des instances est un enjeu capital pour l'avenir de notre université. Le SNPTES s'appuiera sur son réseau d'élus pour faire respecter et entendre les idées émises par les représentants des personnels.

*Ex : Le Comité Technique doit être obligatoirement consulté avant toute décision du Conseil d'Administration sur les questions relatives à la politique indemnitaire, la politique des emplois et l'organisation des services... Nos élus au Conseil d'Administration continueront à revendiquer la prise en compte des avis donnés lors des CT.*

#### **Le Dialogue social**

Le SNPTES continuera d'être à la fois exigeant et vigilant sur la pratique à venir du dialogue social. Il y participera dans une démarche positive, constructive et volontariste afin d'améliorer les conditions de travail et de qualité de vie au travail des personnels.

#### **Le régime indemnitaire des BIATSS**

Le régime indemnitaire est un enjeu national et local.

Le SNPTES est fermement opposé à l'individualisation des régimes indemnitaires établis en fonction de principes abstraits de « résultats » ou de « performances », générateurs de clientélisme, incompatibles avec la notion de service public .

Le SNPTES exige au niveau national une augmentation des régimes indemnitaires permettant d'atteindre les taux les plus favorables de la Fonction publique.

Au niveau local, le SNPTES participera à tous les groupes de travail concernant la mise en place de la RIFSEEP et revendiquera une augmentation significative de l'enveloppe indemnitaire et la mise en place de voies de recours « pour demander la révision de son classement dans un groupe de fonctions ».

#### **Le Patrimoine et la Sécurité**

Le Patrimoine et la Sécurité sont deux enjeux essentiels pour l'établissement.

Le SNPTES continuera à s'investir dans ces domaines pour lesquels il appelle à une politique éclairée afin de garantir aux usagers et aux personnels les meilleures conditions de vie et de travail.

#### **Le SNPTES ne se positionne pas pour l'un(e) des candidat(e)s à la Présidence. Pourquoi ?**

Il nous apparaît important de conserver notre autonomie : d'une part afin de pouvoir défendre au mieux les intérêts des personnels et enfin pour participer pleinement, sans appartenance à l'une des trois listes déclarées, aux décisions qui engagent notre Université